



# Déclaration des élus de la CGT Educ'action

CAPN des PLP du 27 février 2019.

**Le gouvernement met à mal les services publics** : gel de la valeur du point d'indice maintenu, jour de carence rétabli, hausse de la CSG mal

compensée, coupes budgétaires et suppressions d'emplois confirmées, salaire « au mérite », extension de la précarité. Les raisons de se mobiliser contre cette politique ne manquent pas. La CGT appelle, avec d'autres organisations syndicales, à **une grande journée de grève et de mobilisation le 19 mars pour l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, pour l'égalité femmes-hommes pour un véritable droit à l'éducation et à la formation.**

Le ministre de l'Education nationale poursuit à marche forcée ses réformes, organisant le tri social, et sa politique idéologique de casse de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. C'est dans la précipitation et une totale impréparation que les nouvelles dispositions de la réforme de la voie professionnelle se mettent en place dans les académies pour la rentrée 2019.

Les nouvelles grilles attestent d'une perte d'heures d'enseignement tant dans les matières générales que professionnelles. Elles introduisent la co-intervention, sans moyens spécifiques alloués pour sa préparation, et le chef d'œuvre. Ces dispositifs sont mis en place en diminuant les enseignements purement disciplinaires, ils consacrent la vision utilitariste du français et des mathématiques et vont réduire les réelles possibilités, déjà bien insuffisantes, de poursuite d'études de nos bacheliers dans le supérieur.

Les nouveaux programmes d'enseignement général de seconde seront publiés en mars 2019. Le ministère est incapable d'énoncer l'ensemble des programmes prévus sur le cursus, l'élaboration s'étant faite dans la précipitation pour la classe de seconde et sans vision globale des attendus pour l'obtention du diplôme. Au lieu d'établir un programme et d'évaluer les moyens de l'atteindre, le ministère a élaboré des grilles horaires à minima, en raison des coupes budgétaires, charge au conseil des programmes d'y faire entrer un contenu. Les pseudos consultations bâclées, dans lesquelles les inspecteurs généraux de la spécialité ne sont même pas toujours présents, dans lesquelles plusieurs disciplines sont vues en même temps (PSE et maths sciences physiques par exemple) montrent l'étendue du manque de préparation et surtout le manque de considération pour ce que le ministre clame être la voie de l'excellence ! Et qui pourrait croire à la mascarade de consultation en ligne pour tous les enseignants sur les projets de programme sur Eduscol jusqu'au 3 mars, pour une publication officielle quelques jours plus tard ?

La CGT Educ'Action dénonce le tout apprentissage et la mixité des publics imposée, ainsi que la mise en place des familles de métiers. Là encore la volonté de lamener la voie professionnelle est manifeste par le regroupement en seconde de différentes spécialités présentant en apparence des éléments communs dans les compétences exigées. La motivation réelle est de réduire le nombre de postes d'enseignants en permettant le

regroupement d'élèves par section, mais également de réduire la spécialisation du diplôme et par ce fait même, la qualification de son lauréat.

La CGT Educ'action s'inquiète du plan social annoncé en GA et du devenir des élèves, de la filière et des enseignants.

Cette réforme de la voie professionnelle s'inscrit dans un projet idéologique et dogmatique destiné à réduire toujours plus le coût du travail pour le patronat en attaquant aujourd'hui la qualification et sa reconnaissance dans l'emploi, dans un contexte de déprofessionnalisation et d'un glissement de plus en plus perceptible de la notion de l'exercice d'un métier qualifié vers celle d'un emploi à occuper.

Pour 2019, nous assistons, comme en 2018, à une baisse des postes aux concours. Mais chez les PLP les coupes sont encore plus fortes : en Lettres-histoire 38% de postes supprimés, en Lettres -anglais 50 %, ainsi qu'en GA 50%.

Concernant le mouvement 2019, la CGT Educ'action continue de dénoncer la communication du projet de mouvement avant la tenue des CAPN. Cette communication est inutilement anxiogène pour les collègues.

Ce mouvement confirme le taux moindre de mutation déjà observé pour les PLP les années précédentes. Pour les personnels titulaires, sur 2707 candidats, seuls 35% obtiennent une mutation, et pas forcément sur leur premier vœu, et ce malgré le nouveau barème valorisant l'ancienneté de service. Sur les 1873 stagiaires, seuls 889 obtiennent leur vœu 1.

Il reste toujours impossible de muter dans certaines disciplines, et aussi dans certaines académies. Les barèmes exponentiels demeurent inutiles en l'absence d'ouverture de postes, car ce qui fait réellement le mouvement, ce sont les capacités d'accueil.

Concernant le mouvement spécifique, nous dénonçons son opacité. Même si le nombre de PLP nommés en BTS a augmenté cette année, sur les 200 candidats, seulement 30 obtiennent satisfaction.

La même politique reconduite année après année produit les mêmes effets. Ainsi, en maintenant un nombre de contractuels conséquent que l'Education Nationale refuse de titulariser, en limitant le nombre de postes ouverts et en favorisant le recours aux heures supplémentaires, le Ministère diminue les possibilités de mutation. A cela s'ajoute des conditions de travail très inégales sur le territoire qui contribuent à créer des académies dans lesquelles les chaînes de mutation s'interrompent prématurément.

La CGT Educ'Action reste attachée aux valeurs du paritarisme, et s'oppose au projet Cap 2022 qui veut en réduire les compétences et remet en cause l'esprit même du paritarisme. Nous revendiquons le retour à un mouvement national de poste à poste plus clair et moins aléatoire. Nous siégeons pour veiller à l'égalité de traitement de tous les personnels et défendre un service public d'éducation de qualité.